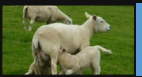


MALADIES OU SERVICES	DOCUMENTS À FOURNIR AU GDS	AIDES DU GDS
POUR LES ADHÉRENTS DE LA SECTION BOVINE		
INTRODUCTIONS	<p>Paiement d'après facture du Labéo de l'Eure</p> <p>Aucun justificatif à fournir par les adhérents</p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Forfait 34€ sur les visites vétérinaires ☞ 50% sur analyse paratuberculose ☞ 100% sur sérologie néosporose ☞ 100% sur la virologie BVD
IBR ➤ Prophylaxie annuelle ➤ Certification	<p>Paiement d'après facture du Labéo de l'Eure</p> <p>Aucun justificatif à fournir par les adhérents</p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Élevages laitiers: 100% des analyses sur le lait ☞ Élevages allaitants: 100% des analyses sur le sang ☞ Frais de dossiers certification compris dans la cotisation des adhérents
AVORTEMENTS	<p><u>Déclaration obligatoire</u></p> <p>Avortement : veau né avant terme, mort né, mort dans les 48 h suivants la naissance.</p> <p>Paiement d'après facture du Labéo de l'Eure</p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ 100% du coût des analyses <ul style="list-style-type: none"> ◆ Fièvre Q PCR ◆ Néosporose Sérologie ◆ Sérologie sur 6 congénères (néosporose ou fièvre Q)
PARATUBERCULOSE	<p>Bovin éliminé : Sur présentation du bon d'équarrissage ou du ticket de pesée</p> <p>Analyses & résultats : Sur présentation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des factures du laboratoire - De la facture du vétérinaire 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ 100% des analyses indicateurs troupeaux ☞ <u>ELEVEURS ENGAGES EN PLAN :</u> ☞ 50% des analyses de dépistage et recommandées ☞ 150.00 € par bovin réformé dans les délais (pour cause de paratuberculose) ☞ 60 € sur la visite de mise en place et annuelle de suivi effectuée par le vétérinaire ☞ 100% des prélèvements de bouses d'environnement pour confirmation de statut
BVD	<p>Bovin éliminé : Sur présentation du bon d'équarrissage ou du ticket de pesée</p> <p>Analyses & résultats : Sur présentation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des factures du laboratoire - De la facture du vétérinaire <p>Vaccination : Sur présentation de la facture + justification de vaccination</p>	<ul style="list-style-type: none"> ☞ 100% du suivi sérologique lait et sang ☞ 100% analyses sentinelles en élevage laitier positif ☞ <u>ELEVEURS ENGAGES EN PLAN :</u> ☞ 50% sur les analyses de dépistage ☞ 100 à 200€ par IPI réformé dans les délais selon catégorie du bovin ☞ 2 € par bovin vacciné ☞ 60 € sur la visite vétérinaire de mise en place du plan
NEOSPOROSE	<p>Paiement d'après facture du Labéo de l'Eure</p> <p>Aucun justificatif à fournir par les adhérents</p>	<p><u>ELEVEURS ENGAGES EN PLAN :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ 50% sur les analyses de dépistage recommandées au cours de la visite ☞ 60 € sur la visite du vétérinaire lors de la mise en place du plan



MALADIES OU SERVICES	DOCUMENTS À FOURNIR AU GDS	AIDES DU GDS
DEPISTAGE OSTERTAGIA DOUVE		☞ 100% du suivi sérologique sur lait
LUTTE CONTRE LA MORTALITE DES VEAUX	Éleveurs subissant une mortalité des veaux Demande conjointe avec leur vétérinaire Paiement sur présentation des factures	☞ 60 € sur la visite du vétérinaire ☞ 50% sur les analyses recommandées dans le plan ☞ 50% sur le diagnostic d'ambiance de bâtiment
JEUNES AGRICULTEURS (tout jeune qui s'installe bénéficie d'une aide et d'un accompagnement)	Se faire connaître auprès du GDS & participation obligatoire à la journée de formation du GDS	☞ 50% de remise sur les cotisations au prorata des parts, les deux premières années si participation à la journée d'information
CONTENTION (après étude préalable)	Visite du technicien pour étude du projet	☞ Aide de 20% plafonnée à 150.00€ ou 200 € si achat via Adéquats
CONCOURS ET ADMISSIONS AUX STATIONS DE TESTAGE	Fournir la copie du règlement, des factures des analyses et des résultats	☞ 50% des analyses demandées par le règlement du concours ou par la station de testage
REPEUPLEMENT suite à un abattage total ordonné par l'administration	Sur présentation des factures	☞ Frais d'introduction au-delà de 70.00 €/animal présent ☞ Frais de désinfection : complément de l'action de l'Etat
PLAN DE PREVENTION DES MAMMITES ET DES CELLULES	Sur présentation des factures	☞ 50% des analyses et actions recommandées dans le cadre du plan (plafonné à 300€)
PLAN CELLULE		☞ -200€ (CRIEL) sur la facturation du plan de 700€. Soit coût réel à 500€

POUR LES ADHÉRENTS DE LA SECTION OVINE / CAPRINE



PROPHYLAXIE	Paiement d'après facture du Labéo de l'Eure	☞ 100% des analyses brucellose et de la prise de sang
INDICATEURS MALADIES D'ÉLEVAGE	Nombre limité d'élevages sentinelles	☞ 100% des analyses indicateurs troupeaux (sang prophylaxie) : ◆ Chlamydie ◆ Fièvre Q ◆ Paratuberculose ◆ CAEV (caprins) / Visna maédi (ovins)
INTRODUCTIONS	Paiement d'après facture du Labéo de l'Eure	☞ 50% sur les visites vétérinaires ☞ 100 % des analyses brucellose
AVORTEMENTS	Déclaration obligatoire Paiement d'après facture du Labéo de l'Eure	☞ 100 % du coût des analyses : Chlamydie, Fièvre Q, Toxoplasmose, Listériose, Salmonellose
GENOTYPAGE	Sur présentation des factures	☞ 80% des analyses

POUR LES ADHÉRENTS DE LA SECTION PORCINE



PROPHYLAXIE	Paiement d'après facture du Labéo de l'Eure	☞ Complément de l'aide de l'État sur les analyses Aujeszky ;
SUIVI SDRP	Sur présentation des factures	☞ 100% sur les analyses SDRP + prélèvements